



SYNTHÈSE et PROPOSITIONS

Journée des rencontres et d'échanges

Mardi 19 mars 2013

Hôtel de la Région Rhône Alpes, Lyon

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DU MALI

Conclusions

de la réunion du 19 mars 2013 de l'ensemble des plus de 160 collectivités territoriales maliennes et partenaires, françaises notamment, organisée à la Région Rhône-Alpes par Cités Unies France, en présence des ministres français et maliens des affaires étrangères et du ministre du développement français :

Les collectivités territoriales maliennes et leurs partenaires invitent vivement la conférence des bailleurs à prendre les décisions qui

- reconnaissent les collectivités locales maliennes comme le point d'entrée de l'aide internationale*
- permettent aux collectivités maliennes d'assumer les compétences qui leur ont été confiées par la loi, en vue d'une relance rapide des services de base (santé, éducation, eau, assainissement, électricité etc, ...) et d'une contribution aux efforts de dialogue au niveau local et régional*
- permettent de valoriser les liens de partenariats nombreux entre collectivités maliennes et étrangères, les collectivités françaises étant les plus nombreuses*
- reprennent les propositions d'organisation visant à*
 - un contrôle pour garantir la traçabilité des fonds et le respect de la neutralité n'excluant aucune communauté*
 - une capacité d'exécution, s'appuyant sur l'ANICT*
- une association étroite des associations faïtières des collectivités territoriales maliennes et des non-maliennes partenaires, à la co-maîtrise d'ouvrage*
- permettent aux associations faïtières des collectivités territoriales maliennes d'assumer les missions attendues par leurs membres : plaidoyer, dialogue avec l'Etat, mise en réseau, coordination, suivi politique*
- incluent les ressources adéquates par un appui institutionnel aux associations faïtières et qui*
- évitent que les associations faïtières des collectivités territoriales maliennes soient, en fin du compte, marginalisées dans le processus*
- des décisions qui, en conclusion, prévoient la création d'un dispositif de coopération internationale qui intègre les collectivités territoriales et leurs associations faïtières dans la conception, la coordination et les suivi des financements et des programmes.*

RÉSUMÉ

La réunion du 19 mars 2013 de l'ensemble des collectivités territoriales maliennes et partenaires, françaises notamment, organisée à la Région Rhône-Alpes par Cités Unies France, en présence des ministres français et maliens des affaires étrangères et du ministre du développement français a permis de **rappeler la forte mobilisation de la coopération décentralisée et de la société civile, de souligner l'implication déterminée des associations nationales des collectivités maliennes depuis le début de la crise**, de réfléchir aux besoins actuels du pays, et à une meilleure coordination entre l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux, aujourd'hui parties prenantes au Mali.

La mobilisation des collectivités territoriales pour soutenir leurs homologues maliens ne se limite pas seulement à la France, elle est africaine et mondiale.

En particulier, l'Etat français avance pour la première fois l'idée d'un **soutien budgétaire direct de la part des bailleurs internationaux en direction des collectivités**. Pour autant, les collectivités maliennes et françaises militent pour l'implication de l'ensemble des acteurs : ONG, organisations de la société civile, diaspora, acteurs économiques...., **le rôle d'animation et de coordination devant revenir aux élus régionaux et locaux.**

La conférence du 19 mars à Lyon a réuni une centaine de collectivités françaises en coopération avec leurs homologues maliennes.

Faisant suite au **forum de novembre 2012 à l'initiative des associations de pouvoirs locaux maliens, acte fondateur** d'une reconnaissance des collectivités renforcées et légitimées par une décentralisation intégrale, comme actrices incontournables de la sortie de crise, la journée du 19 mars a permis de rappeler les priorités actuelles du Mali.

Prenant conscience de la mobilisation des collectivités territoriales françaises, ainsi qu'européennes et nord-américaines, en soutien à leurs partenaires maliennes depuis le début de la crise, l'ensemble des participants s'est accordé sur un principe : **les collectivités locales maliennes doivent être le point d'entrée de l'aide internationale ; elles auront un rôle déterminant à jouer sur le chemin du retour à la paix.**

Ceci à différents niveaux : le retour à la sécurité au nord du pays et sur l'ensemble du territoire, la remise en route des services publics de proximité pour une reprise de la vie quotidienne, la relance des investissements locaux, un rôle de médiation dans l'apaisement des tensions entre communautés et à terme, dans une perspective de réconciliation durable.

La journée du 19 mars 2013 n'est donc pas un aboutissement, mais une étape marquante pour la reconnaissance du rôle des collectivités territoriales, dans la prévention des conflits, la gestion des crises et de la sortie de crises ; dans la contribution au développement nécessaire à la paix, au Mali et dans le monde.

■ LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ACTRICES INCONTOURNABLES DU RETOUR A LA PAIX ET DU DEVELOPPEMENT DU MALI

Lors des travaux préparatoires et dans les semaines qui ont suivi la rencontre, les collectivités maliennes et françaises, portées par les associations maliennes de pouvoirs locaux, le groupe-pays Mali de Cités Unies France auquel participe la région Rhône Alpes, ont avancé des propositions, restituées ici sous la forme de la déclaration suivante :

DECLARATION DES COLLECTIVITES MALIENNES ET FRANÇAISES A L'ATTENTION DES HAUTS REPRESENTANTS DE LA CONFERENCE DES DONATEURS POUR LE MALI PREVUE À BRUXELLES le 15 MAI 2013

- Les collectivités maliennes et françaises demandent aux Etats et aux partenaires internationaux du Mali, de renforcer le rôle et les attributions des collectivités territoriales, dans la maîtrise d'ouvrage locale pour la réconciliation, le rétablissement des services publics et la reconstruction, en vue d'un développement durable du Mali.
- Les collectivités proposent d'ores et déjà que soit mise en place au plus vite une structure multi-acteurs de coopération internationale intégrant les collectivités territoriales dans la conception, la coordination et le suivi des programmes et des financements des donateurs et des partenaires techniques et financiers du Mali.
- Les collectivités souhaitent vivement, avec les associations maliennes de pouvoirs locaux, que la conférence des donateurs prévue le 15 mai à Bruxelles, puis à sa suite toutes rencontres interétatiques et multilatérales, confirment et intègrent les problématiques soulevées et les engagements pris ce jour.

A ce titre, soulignant :

- le soutien de l'Etat français et l'Etat malien, représentés ce 19 mars par plusieurs membres de leur gouvernement, hauts conseillers et émissaires ;
- le soutien des partenaires étatiques, bilatéraux et multilatéraux du Mali ;
- l'implication des associations représentatives des collectivités maliennes, africaines, européennes et canadiennes, engagées au Mali et dans les pays voisins ;
- l'implication de nombreuses associations, ONG, organisations de la société civile et de la diaspora malienne ;
- l'hommage rendu ce jour aux élus, qui en dépit d'enjeux locaux et nationaux contraignants, considèrent et exercent leur mandat comme une quête permanente de bien-être pour leurs administrés ;

Les collectivités formulent les recommandations suivantes :

1. Recommandations, relatives aux contraintes et à la mobilisation depuis le début de la crise :

Tenant compte de la volonté des collectivités territoriales françaises, dès les premières heures de la crise, de soutenir leurs partenaires maliens, et la diversité de leur mobilisation,

Regrettant les restrictions plus ou moins sévères sur les déplacements et la délivrance de visas, les contraintes rencontrées par les collectivités territoriales françaises engagées au Sahel et par leurs homologues maliens et sahéliens depuis plusieurs années - contraintes que la coopération décentralisée ou la volonté seule des collectivités territoriales maliennes ne sauraient résoudre ;

- Les collectivités présentes appellent toutes les collectivités et leurs partenaires à s'impliquer plus encore dans la coopération décentralisée, de manière plus concertée voire mutualisée, pour une couverture territoriale ambitieuse, durable, de l'action publique et solidaire au Mali, pour un développement local équilibré et équitable sur tout le territoire sahélien et une paix globale dans la sous-région africaine, dans l'intérêt mutuel des territoires ;
- Les collectivités s'engagent et appellent l'ensemble des acteurs locaux, nationaux et internationaux à construire la coordination et la complémentarité indispensables à des réponses politiques, stratégiques et méthodologiques fortes, à court et long terme, notamment :
 - l'indispensable développement économique régional et local, contre le sous-emploi agricole et rural, la pauvreté, l'exode rural, les activités illicites et les violences, ou la migration forcée, à travers notamment la protection et la relance de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, base productive majeure, atout pour l'emploi et activité du plus grand nombre au Sahel, dont les progrès, remarquables, ont suivi malgré tout en 50 ans la forte croissance démographique et doivent se poursuivre,
 - l'accès de tous et toutes à une éducation de qualité et aux services de base (eau, électricité et santé), sur tout le territoire, qui participent de la légitimité des autorités publiques, de la cohésion sociale et de la capacité de chacun(e) de résister à la violence et à l'obscurantisme,
 - le renforcement des institutions publiques locales et de leur action, ce qui suppose, outre une plus grande équité territoriale des efforts publics, une déconcentration réelle des services de l'Etat et une décentralisation véritable qui transfère effectivement –sous contrôle strict de l'Etat- les ressources budgétaires correspondant aux compétences publiques transférées (santé, éducation, gestion de l'eau, économie locale, gestion du foncier, des ressources naturelles etc.), accompagnées d'une lutte affirmée contre la corruption et l'impunité¹,
 - la participation de la société civile sous ses diverses formes, citoyennes, catégorielles - à commencer par les femmes dont le rôle est crucial - , et coutumières, aux politiques publiques et à leur mise en œuvre ; c'est une condition d'efficacité, de transparence et de responsabilisation collectives, comme de prévention et de résolution des conflits, face à une crise de légitimité démocratique, de cohésion sociale et d'accès aux droits humains,
- Les collectivités appellent l'ensemble des acteurs à capitaliser l'ensemble des initiatives et expériences, en matière de prévention, gestion et sortie de crise, en particulier réconciliation et dialogue multi-acteurs au plus proche des habitants –, mises en place lors de crises antérieures au Mali et dans d'autres pays, africains comme non africains ;

2. Recommandations, relatives aux rôles et capacités des collectivités territoriales

Rappelant la volonté et l'engagement affirmés des autorités françaises et maliennes de faire de la décentralisation et du renforcement du rôle des collectivités territoriales, une stratégie de sortie de crise, de réconciliation, de paix et de développement,

Rappelant les nombreuses questions que se posent les acteurs de la coopération décentralisée, parmi lesquelles :
« Comment accompagner les collectivités maliennes dans la relance de leur fonctionnement ? »

- Les collectivités demandent à l'Etat malien et à ses partenaires bilatéraux et multilatéraux :
 - de continuer à œuvrer pour le retour de la sécurité individuelle et collective dans l'ensemble du pays, contribuant ainsi au retour effectif des fonctionnaires, à la remise en route des services déconcentrés, au retour volontaire des personnes réfugiées et déplacées, au retour des ex-combattants ;

¹ Cf. Feuille de route pour la transition - janvier 2013

- d'apporter leur soutien technique, institutionnel et financier aux initiatives multi-partenariales des collectivités, existantes et à venir, associant les organisations de la société civile, les acteurs économiques, et toutes les catégories socio-professionnelles, qui s'inscrivent dans le plan d'action national du Mali et coïncident avec les priorités locales et régionales.
- Les collectivités invitent à poursuivre, approfondir et amplifier leurs réflexions communes sur :
- Le plaidoyer auprès des autorités maliennes pour un renforcement de la décentralisation et le renforcement des élus dans leur légitimité, le retour de l'administration et des services publics ;
 - La définition et l'appui à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de retour à la paix et de développement pour les régions du Nord, les régions les plus affectées par la crise et plus globalement, l'ensemble du pays ;
 - La mobilisation du capital social et culturel dans une gouvernance locale multi-acteurs ;
 - La conception, l'expérimentation et la capitalisation de dispositifs institutionnels novateurs, permettant d'articuler démocratie représentative, implication des acteurs locaux et renforcement du dialogue intra et intercommunautaire (cadres de concertation multi acteurs) ;
 - La mise en œuvre d'actions contribuant au développement économique (services publics, sécurité alimentaire, agriculture maraîchère, élevage, infrastructures, commerce, circuits courts...)

Les collectivités prennent le pari, qu'avec un leadership local et régional réel, avec le soutien de l'Etat malien, avec les partenariats existants et à bâtir avec la société civile, avec l'appui des collectivités territoriales et de leurs fédérations françaises, mais aussi néerlandaises, canadiennes et nous le souhaitons, de chacun des pays partenaires du Mali, il sera possible de réussir la relance du fonctionnement des services aux populations.

*Déclaration à l'initiative des associations maliennes de pouvoirs locaux
et des collectivités du groupe-pays Mali de Cités Unies France,
auquel participe la région Rhône Alpes*